ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE

■ Régions • Auvergne • Bourgogne • Centre • Languedoc-Roussillon • Limousin • Pays de la Loire • Rhône-Alpes ■ Départements • Allier • Ardèche • Cher • Creuse • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Loire • Haute-Loire • Loire-Atlantique • Loiret • Lozère • Maine-et-Loire • Nièvre • Puy-de-Dôme • Saône-et-Loire • Haute-Vienne ■ Villes et Agglos • Angers • Blois • Bourges • Châteauroux • Clermont Communauté • Joué-Lès-Tours • Limoges • Montluçon • Nantes Métropole • Nevers • Orléans • Saint-Etienne-Métropole • Saint-Nazaire • Le Grand Roanne • Saumur • Tours • Vichy • Vierzon ■ SICALA • Allier • Cher • Indre-et-Loire • Loir-et-Cher • Haute-Loire • Loiret • Maine-et-Loire • Nièvre • Saône-et-Loire

Reconnu Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)

# Commission tourisme et culture 31 janvier 2011

# Plan Loire grandeur nature 2007-2013 : état d'avancement des actions de la plateforme « patrimoine »

Ce point fera l'objet d'une présentation en séance par Monsieur Didier BRANCOTTE, pilote de la plate-forme « Patrimoine » du plan Loire.

# Partenariats et subuentions

## Demandes ou suivi de subventions

### 2.1 Classes Loire

#### *II.1.1 Bilan 2010*

En 2010, 51 subventions ont été accordées (pour un montant de 21 159,03 €), dont 18 localisées en région Rhône-Alpes, 18 en région Centre, 11 en région Pays de la Loire, 3 en région Auvergne et 1 en région Bourgogne. Par ailleurs, compte-tenu de leur caractère « pédagogique » deux projets plus larges ont été retenus au titre des classes Loire (pour un montant total de 13 400 €). En conséquence, le montant total des engagements sur l'année 2010 s'est élevé à 34 559,03 €.

#### *II.1.2 Nouveaux projets*

Pour 2011, le budget prévu pour les Classes Loire est de 50 000 €.

Depuis la Commission tourisme et culture du 19 novembre 2010, l'Etablissement a été sollicité pour 15 demandes de subvention. (cf tableau ci-après). Par ailleurs, l'Etablissement a également été sollicité par l'association SOS Loire vivante pour participer au financement de la **14ème édition du projet Rivières d'Images et Fleuves de mots – 2011**. Compte-tenu du caractère pédagogique de ce projet, cette action pourrait être financée par des crédits au titre des Classes Loire, à l'identique de ce qui s'est fait en 2009 et 2010.

Rivières d'Images et Fleuves de Mots est un programme d'éducation à l'environnement mené par SOS Loire Vivante depuis plus de dix ans sur le bassin de la Loire, avec le soutien du plan Loire grandeur nature et de l'Etablissement public Loire. Son objectif est la sensibilisation des enfants à l'environnement des rivières dans toutes ses composantes (en tant qu'écosystème, lieu historique, lieu culturel…). Il ambitionne de faire prendre conscience aux enfants de leur appartenance à une même entité qu'est le bassin versant de la Loire à travers le concept d'*adresse écologique*. Il prend la forme d'un concours d'arts plastiques, visuels (multimédia) ou de poésie permettant un décloisonnement des matières autour de l'exploration de la rivière sur un thème défini annuellement (inondations, biodiversité, qualité de l'eau, baignade…) et d'une restitution des découvertes faites tout au long de l'année. La valorisation du travail réalisé par les enfants se fait grâce à un module d'expositions itinérantes.

Le projet s'inscrit dans l'objectif de mettre en place des passerelles entre l'amont et l'aval pour les établissements scolaires, de la Source à l'estuaire, sur les thèmes suivants : la qualité de l'eau, la quantité de la ressource, les poissons migrateurs, les liens historiques, les écrivains…avec l'objectif d'aboutir à la notion d'appartenance et de solidarité de bassin. Obtenir la participation de 50 classes.

Le calendrier du concours est le suivant :
- janvier *:* Inscription au concours 2011, envoi du matériel (toile + peinture), mise en relation des correspondants de Loire, envoi du guide pédagogique et du règlement
- mars : Envoi de la fiche de liaison (Avancement du projet)
- mai : Restitution des œuvres finales,
- juin : Jury, exposition des toiles du concours RIFM à l'Eco-pôle du forez (42), envoi de la fiche de liaison (clôture du concours et résultats)
- sept-déc. : Évaluation de l'édition 2011 et préparation du concours 2012

| DEPENSES | RECETTES |
|---|---|
| Coordination et animation : 34 000 €<br>Concours RIFM : 4 800 €<br>Réunion du jury : 1 000 €<br>Communication sur le projet : 4 000 €<br>Travaux bilans : 3 000 €<br>Définition et édition des supports pédagogiques : 13 000 € | Etat : 26 900 € (45 %)<br>**EP Loire : 11 300 € (19 %)**<br>Autofinancement et sponsoring : 21 600 € (36 %) |
| **TOTAL : 59 800 €** | **TOTAL : 59 800 €** |

| Ecole | Commune Département | | Budget € | Subvention demandée | | Critères d'éligibilité en fonction des enjeux du plan Loire (*) | | | | Avis proposé | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | € | % | 1 | 2 | 3 | 4 | favorable | défavorable |
| Ecole élémentaire du Paradis | SAINT DOULCHARD | Cher | 6 706,00 € | 500,00 € | 7,5 % | X | X | X | | X | |
| Ecole Saint Joseph | NOGENT LE ROI | Eure-et-Loir | 3 356,00 € | 403,00 € | 12 % | | X | X | | X | |
| Ecole publique | COUFFY | Loir-et-Cher | 576,00 € | 270,00 € | 46,9 % | | X | X | | 172,80 € | |
| Ecole primaire (Mme Palluet) | SAINT VINCENT DE BOISSET | Loire | 1 480,00 € | 444,00 € | 30 % | | X | X | | X | |
| Ecole primaire (Mme Chabance) | SAINT VINCENT DE BOISSET | Loire | 1 480,00 € | 444,00 € | 30 % | | X | X | | X | |
| Ecole publique | BEAUZAC | Haute-Loire | 3 736,00 € | 500,00 € | 13,4 % | | X | | X | X | |
| Ecole élémentaire Emile Pehant | NANTES | Loire-Atlantique | 1 886,00 € | 500,00 € | 26,5 % | | X | | | X | |
| Collège Notre Dame de l'Abbaye | NANTES | Loire-Atlantique | 1 850,00 € | 500,00 € | 27 % | | X | X | | | |
| Collège Sacré Coeur | NANTES | Loire-Atlantique | 1 850,00 € | 500,00 € | 27 % | | X | X | | | |
| Ecole Jules Verne | NANTES | Loire-Atlantique | 1 350,00 € | 405,00 € | 30 % | | X | X | | | |
| Ecole élémentaire Roger Salengro | REZE | Loire-Atlantique | 1 700,00 € | 500,00 € | 29,4 % | | X | X | | X | |
| Ecole Saint Fiacre | SAINT FIACRE | Loire-Atlantique | 1 700,00 € | 500,00 € | 29,4 % | | X | X | | X | |
| Ecole Joseph Fraud | TREILLIERES | Loire-Atlantique | 1 700,00 € | 500,00 € | 29,4 % | | X | X | | X | |
| Ecole élémentaire du Centre | GIEN | Loiret | 1 060,00 € | 318,00 € | 30 % | X | X | X | | X | |
| Ecole élémentaire | GORRE | Haute-Vienne | 13 250,00 € | 500,00 € | 3,8 % | | X | X | | X | |
| | | | **43 680,00 €** | **6 784,00 €** | | | | | | 6 686,80 € | |

**-Il est proposé à la Commission d'approuver l'octroi des subventions correspondantes**

## *2.2 Subventions patrimoine*

### *II.2.1 Bilan 2010*

Durant l'année 2010, 19 avis favorables pour l'attribution d'une subvention ont été donnés (2 de ces projets ayant été imputés sur la ligne budgétaire « Classes Loire » et 1 sur la ligne « Naussac »). Le montant total engagé cette année là s'est élevé à 122 421,13 €.

Il est précisé que le travail d'apurement des dossiers des années antérieures toujours en cours.

### *II.2.2 Nouveaux projets*

Le budget prévisionnel correspondant à ce volet, pour 2011, s'élève à hauteur de 100 000 €.

Depuis les dernières décisions en 2010, l'Etablissement a été sollicité pour une participation financière à 9 projets ou manifestations, présentés ci-dessous et récapitulés dans un tableau en fin de note.

**1) « Agissons pour une Loire propre (19 mars 2011) »** (Association Maison de Loire du Loir-et-Cher)
Action de nettoyage des bords de Loire réunissant 17 communes (département 41), 30 écoles et de nombreux partenaires associatifs. Pour mémoire : action financée en 2010 à hauteur de 1 000 € (6,6% du budget total).

| DEPENSES | RECETTES |
|---|---|
| Frais de gestion et suivi (MDL) : 4 830 €<br>Frais de gestion et suivi (Observatoire Loire) : 2 500 €<br>Frais de structures : 1 470 €<br>Communication : 3 000 €<br>Supports techniques : 5 700 € | CG 41 : 2 000 €<br>CR Centre : 2 560 €<br>SGAR : 1 000 €<br>EDF : 3 000 €<br>**EP Loire : 1 000 € (5,7%)**<br>Financements structures : 2 240 €<br>Partenaires privés : 5 700 € |
| **TOTAL : 17 500 €** | **TOTAL : 17 500 €** |

**2) 15ème édition des Olympides d'Auvergne (25 et 26 juin 2011) (Office de commerce du Brivadois – Brioude action – 43)**
Organisation d'une randonnée VTT et d'un triathlon « vert » : canoë/VTT/course à pied autour de Brioude (43). Pour mémoire : action financée en 2010 à hauteur de 1 200 € (7,75 %).

| DEPENSES | RECETTES |
|---|---|
| Communication : 3 378,80 €<br>Publicités : 2 814 €<br>VTT : 100 €<br>Triathlon : 500 €<br>Matériels communs : 3 431 €<br>Récompenses : 2 200 €<br>Restauration : 2 270 €<br>Sécurité : 400 €<br>Frais de bureau : 800 € | Communauté de communes du Brivadois : 3 050 €<br>Cons. Reg. Auvergne : 2 500 €<br>Cons. Général 43 : 1 370 €<br>**EP Loire : 1 200 € (7,75 %)**<br>Journal La Montagne : 2 814 €<br>Inscriptions : 4 000 €<br>Buvettes et repas : 559,80 € |
| **TOTAL : 15 493,80 €** | **TOTAL : 15 493,80 €** |

**3) 4ème Festi'Vapeur (25 et 26 juin 2011) – Association Le Chaudron (71)**

Spectacle sur la vapeur englobant les domaines agricoles, industriels et fluviaux autour du pont aqueduc de Digoin et des canaux. Les organisateurs ambitionnent de rassembler 4 à 5 000 visiteurs / entrées payantes. Pour mémoire : action financée en 2009 à hauteur de 2 000 € (2,7 %).

| DEPENSES | | RECETTES | |
|---|---|---|---|
| Chapiteaux : | 6 000 € | Recettes (entrées, repas, buvette) : 35 000 € | |
| Orchestre : | 1 200 € | CCVAL : | 8 000 € |
| Sonorisation : | 5 700 € | CG 03 : | 5 000 € |
| Hébergement, boisson, repas : 15 000 € | | CG 71 : | 5 000 € |
| Assurance : | 1 300 € | Cons. Reg. Bourgogne : 5 000 € | |
| Promotion : | 12 000 € | Cons. Reg. Auvergne : 2 000 € | |
| Vin d'honneur : | 600 € | VNF : | 5 000 € |
| Gardiennage : | 3 000 € | **EP Loire :** | **5 000 € (5,55 %)** |
| Machines extérieures : 37 000 € | | Europe : | 10 000 € |
| Transports : | 6 000 € | Partenaires privés / sponsors : 6 000 € | |
| Sanitaires : | 1 200 € | Fonds propres : | 4 000 € |
| Divers : | 1 000 € | | |
| **TOTAL :** | **90 000 €** | **TOTAL :** | **90 000 €** |

**4) « Le vélo en bord de Loire » Projet photographique sur les bords de Loire et les villes**
L'Etablissement a été sollicité par Monsieur Jean-Claude MARTINEZ, auteur-photographe, qui souhaite réaliser un ouvrage (« Bords de Loire à vélo ») et une exposition itinérante (intérieur et extérieure) photographique sur la Loire avec comme thématique particulière la Loire à vélo entre Saint-Nazaire (44) et Cuffy (18).

Projet photographique
Bords de Loire à vélo
(2010-2012)

ESQUISSE DU BUDGET PREVISIONNEL
Atelier photo Jean-Claude Martinez

| Intitulé | Coût global | Dont montant pris en charge par les collectivités ou opérateurs |
|---|---|---|
| Prises de vues sur une durée de 12 semaines | 50 000 € | 35 000 € (1) |
| Coordination du projet et montage du partenariat | 6 000 € | |
| Réalisation de documents de communication (doc. 4 pages, dossier de presse, affichette) | 4 000 € | |
| Création d'un site internet spécifique et liens avec les sites partenaires | 5 000 € | |
| Fabrication d'une structure d'exposition et tirages grands formats pour une installation en espaces publics | 36 000 € | |
| Installation de l'expo itinérante (transport, installation, communication) | 52 000 € | 40 000 € (2) |
| Edition d'un livre photographique (maquette, scan, imprimeur, validation partenaires) | 28 000 € | 12 000 € (3)<br>12 000 € (4) |
| Communication, intervention d'un attaché de presse et support de com. expo | 12 000 € | |
| Total HT | 193 000 € | 99 000 € |
| TVA 5.5 % | 10 615 € | 5 445 € |
| TOTAL TTC | 203 615 € | 104 445 € |

(1) Prise en charge des interventions photographiques
(2) Prise en charge de l'accueil de l'exposition (base 6 installations)
(3) Pré-achats de livres
(4) Vente livres en librairie

**FINANCEMENTS**

- Accords de financements
  - Région Centre : 8 000 €
  - Agglo de Tours : 8 000 €
  - Agglo de Nantes : 4 000 €
- Autres financements à solliciter au titre du Plan-Loire FEDER
  - Etat : 39 000 €
  - FEDER : 51 000 €
- Contacts en cours avec différentes collectivités
  - Régions Pays de la Loire
  - Agglomérations et villes en bord de Loire
  - Etablissement public Loire
- Entreprises (à déterminer)

La participation sollicitée auprès de l'Etablissement Public Loire correspond au financement de 2 semaines de prises de vues (8 000 €) et la participation au projet (4 000 €), soit un montant cumulé de 12 000 €.

Au vu du plan de financement et conformément aux règles d'attribution, il est proposé à la commission de ne pas dépasser le montant octroyé par l'Agglomération de Nantes, à savoir 4 000 €.

**5) « Les richesses naturelles des hauts bassins de la Loire et de l'Allier » (proposition d'une réserve *Man and Biosphere*)**

Dans le cadre de l'application de la convention cadre entre le WWF et l'Etablissement public Loire, il a été proposé porter une attention particulière au projet de réserve *Man and Biosphere* intéressant le site de Serre-de-la-Fare.
C'est à ce titre qu'a été introduite une demande de subvention à hauteur de 2 000 € pour la réalisation et la diffusion de l'étude intitulée « Les richesses naturelles des hauts bassins de la Loire et de l'Allier », réalisée par Gilbert COCHET (la maquette et le plan de cette étude, en date de décembre 2010, seront produits en séance).
Compte tenu de l'objet de l'étude, il est proposé que son cofinancement soit assuré à partir des reliquats de crédits « Serre-de-la-Fare ».

**6) Arbre de la terre** (première tranche dite d'implantation)
L'Etablissement a été sollicité par l'association de préfiguration de l'Arbre de la terre en vue de l'implantation d'un « Arbre de la Terre » sur un terrain en bord de Loire sur la commune de La Charité-sur-Loire. Ce projet est d'une ambition à minima interrégionale, nationale et probablement internationale par son ampleur. L'ambition est de « *placer la Charité sur Loire au rang des villes d'art et d'histoire les plus prestigieuses, mêlant histoire et modernité (Bilbao, Barcelone, Venise…) ».*
Quelques chiffres extraits du dossier de présentation :
- 7,5 Millions € d'études de conception déjà engagées
- Un site de 50 Ha pouvant se prolonger sur des équipements annexes de 25 Ha à terme avec 3 sites de visites (l'Arbre de la Terre, le Prieuré, le Château)
- Un investissement estimé à 350 Millions € total
- 3 millions d'heure de travail estimées
- Des Centaines de milliers de visiteurs espérés, avec une capacité à recevoir 900 personnes sur les 3 étages de l'arbre
- 250 emplois directs ; des Milliers d'emplois indirects…

L'Association créée en mars 2010 souhaite réaliser des études complémentaires et une animation autour du projet pour une première tranche dite d'implantation dont le coût est estimé à 897 000 € TTC.
Elle sollicite financièrement pour cela : la Région Bourgogne à hauteur de 250 000 €, L'Etat (FNADT) à hauteur de 250 000 €, l'Europe (FEADER) pour 200 000 €, l'**EP Loire pour 50 000 € (5,6 %),** l'Association Arbre (partenaires privés) pour 147 000 €.

Eu égard à l'importance du montant de la subvention sollicitée, ainsi que des incertitudes liées à l'intervention conséquente des autres co-financeurs, il est proposé de reporter à une prochaine commission l'analyse de ce dossier, en indiquant déjà que, en toutes hypothèses, le montant sollicité auprès de l'Etablissement devrait être révisé à la baisse.

**7) 27ème triathlon de Roanne-Villerest (12 juin 2011)**
400 triathlètes, 100 bénévoles, un millier de spectateurs attendus. 4 épreuves, une des plus grandes manifestations sportives du Roannais. Pour mémoire : action financée en 2010 à hauteur de 650 € (6,6% du budget total)

| DEPENSES | RECETTES |
|---|---|
| Charges, prestations, matériels et fournitures : 1 540 €<br>Locations, chrono, assurances : 1 909 €<br>Animation, sono : 700 €<br>Publicité : 141 €<br>Frais généraux : 6 260 € | Recettes / Ventes : 7 080 €<br>Comité Dtal Olymp. Sportif : 600 €<br>CNDS Loire : 1 200 €<br>CG 42 : 1 450 €<br>Commune de Roanne : 450 €<br>Commune de Villerest : 220 €<br>Commerçants locaux : 500 €<br>Partenaires divers : 600 €<br>**EP Loire : 650 € (5,35 %)** |
| **TOTAL : 12 150 €** | **TOTAL : 12 150 €** |

**8) Festival de Loire 2011**
L'Etablissement public Loire a été invité à rejoindre l'édition 2011 du Festival de Loire. C'est dans ce contexte que devrait être organisée très prochainement une rencontre des membres de l'équipe du festival pour une présentation plus en détail du projet.
Dans l'attente de précisions sur le montant de la demande de subvention (4 000 € pour la précédente édition), il est proposé de prendre note des dates du festival (du 21 au 25 septembre 2011) et de reporter à la prochaine commission l'examen de ce dossier.

**9) Projet AllierLoireOcéan, (Association Calisto)**
L'Etablissement a été sollicité par Monsieur Fabien DOCET, aventurier, qui ambitionne de relier Langeac à Saint-Nazaire à la nage. Ce défi devrait avoir lieu entre le 1er mai et le 15 juin 2011. Cette descente serait filmée par une équipe, avec l'objectif de sensibiliser le grand public sur la protection de l'environnement.
Il est à noter que la demande de co-financement introduite dans le cadre du plan Loire grandeur nature a été examinée lors des Comités techniques régionaux (Centre, Auvergne et Pays-de-la-Loire) du plan Loire et que ces derniers se sont prononcés défavorablement sur ce projet
Dans l'attente de la décision du comité de gestion du plan Loire, il est proposé de reporter à une prochaine commission l'examen de ce projet.

**-L'avis de la commission est sollicité sur l'ensemble de ces demandes**

| Intitulé des projets soumis (classement par ordre chronologique de réception de la demande à l'EP Loire) | Porteur | Budget total de la manifestation ou de l'action | Avis sur les critères d'éligibilité | | | Subvention sollicitée | | Proposition des services |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | A | B | C | | | |
| Agissons pour une Loire propre (19 mars 2011) | Association Maison de Loire du Loir-et-Cher | 17 500 € | | | X | 1 000 € | 5,71 % | **1 000 €** |
| 15ème édition des Olympides d'Auvergne (25 et 26 juin 2011) | Office de commerce du Brivadois | 15 493,80 € | | X | | 1 200 € | 7,75 % | **1 200 €** |
| 4ème Festi'Vapeur (25 et 26 juin 2011) | Association Le Chaudron | 90 000 € | | | | 5 000 € | 5,55 % | **2 000 €** (idem 2009 / idem Cons. Reg. Auvergne) |
| « Le vélo en bord de Loire » Projet photographique sur les bords de Loire et les villes | Jean-Claude MARTINEZ / Auteur photographe | 203 615 € | X | X | | 12 000 € | 5,9 % | **4 000 €** (Idem Agglo Nantes) |
| « Les richesses naturelles des hauts bassins de la Loire et de l'Allier » (proposition d'une réserve Man and Biospere) | WWF | Information en attente | X | X | X | 2 000 € | | **2 000 € (imputation crédits « Serre-de-la-Fare »)** |
| Arbre de la terre (études complémentaires à la conception et animation autour du projet) | Association de préfiguration de l'Arbre de la Terre | 897 000 € TTC | | | | 50 000 € | 5,57 % | **Réserver la décision** |
| 27ème triathlon de Roanne-Villerest (12 juin 2011) | Association Roanne Triathlon | 12 150 € | *Hors critères / Lac de Villerest* | | | 650 € | 5,35 € | **650 €** |
| Festival de Loire 2011 | Ville d'Orléans [courrier du 15/10/2010] | | | | | | | **Réserver la décision** |
| Projet AllierLoireOcéan | | Non précisé | X | | | | | |

***X = Eligibilité : A à l'itinérance à l'échelle du bassin ; B à l'interrégionalité et l'interdépartementalité ; C à l'exemplarité, l'innovation et au caractère reproductible des interventions***

- 1) pour les « produits » : subvention à hauteur de 10 % ou jusqu'à hauteur du plus petit montant (indiqué dans le plan de financement) octroyé par une collectivité membre de l'EP Loire, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la disponibilité ou du libre usage du produit,

- 2) pour les « manifestations » : subvention à hauteur de 5 %, avec pour les montants les plus élevés, possibilité de pondération de 1 à 3 en fonction de la visibilité de l'EP Loire.

avec, s'appliquant dans les deux cas, la règle la plus favorable aux finances de l'Etablissement

### *II.2.3 Mise en valeur du Mont Gerbier de Jonc*

Le Conseil Général de l'Ardèche porte depuis plusieurs années le projet de mise en valeur du site « *Mont gerbier de Jonc – Sources de la Loire* ». Les grands principes d'aménagement du site ont été approuvés en 2003 par la Commission Supérieure des Sites après avoir préalablement fait l'objet d'une concertation locale. Le montant total prévisionnel total s'élève à 4,2 M€ HT.

L'Etablissement public Loire, par délibération du 19/02/2004, a attribué une subvention d'un montant maximum de 41 500 € pour le projet de préservation et mise en valeur de l'entité « *Mont Gerbier de Jonc – Sources de la Loire* » (phase d'études préalables). Cette participation a fait l'objet d'une convention signée le 18 mars 2005.

Depuis cette date, les services de l'Etablissement ont reçu et traité dans les délais initialement prévus, une demande de paiement d'un acompte de janvier 2005 pour un montant de 8 209,10 € lequel a fait l'objet du mandat n°463 le 4 mai 2005.

La convention de subvention devenant caduque le 18 mars 2009, une proposition d'avenant avait été adressée le 30 janvier 2009 afin de prolonger celle-ci. Néanmoins, cet avenant n'a jamais été retourné.

Ainsi dans le cadre du travail d'apurement des crédits engagés par l'EP Loire, un courrier de relance a été adressé le 20 décembre 2010 invitant le Conseil général à transmettre une demande de dérogation en vue d'une nouvelle convention permettant de solder cette subvention. Cette demande a été reçue le 19 janvier 2011 (un projet de délibération sera proposé au prochain Bureau).

Par ailleurs, ce même courrier fait le point sur l'avancée du projet et retrace ses principales phases : concours d'architecture et signature du marché en 2006, étude d'impact et une étude d'incidences indispensable rendue en juin 2010.

Afin d'obtenir un arrêté de DUP pour la concrétisation de cet aménagement, un dossier d'enquête préalable a été élaboré et remis aux services de l'État en octobre 2010. Il a reçu un avis favorable de l'Autorité Environnementale. Une enquête publique se déroulera sur les trois communes concernées (SAINT MARTIAL, SAINTE EULALIE, SAGNES ET GOUDOULET), à compter du 17 janvier 2011 et pour 1 mois.

Le plan de financement de ce projet de mise en valeur du site « Mont gerbier de Jonc – Sources de la Loire » (4,2 M€) a été découpé en 3 parties :
- Convention Interrégionale Massif Central pour un montant de 3,2 M€ HT,
- Pôle d'excellence rurale Mézenc Gerbier pour 140 000 € HT,
- Plan Loire Grandeur Nature **(dont l'EP Loire**) pour 800 000 € et selon la répartition suivante :

| Financement Plan Loire Grandeur Nature (PLGN) (sollicité) | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | DEPENSES | FNADT/FEDER | **EP LOIRE** | CG 07 |
| | | subvention | subvention | autofinancement |
| Muséographie maison site | 150 000 | 75 000 | 7 500 | 67 500 |
| Interprétation extérieure | 200 000 | 100 000 | 10 000 | 90 000 |
| Aménagement Source authentique | 25 000 | 12 500 | 1 250 | 11 250 |
| Assainissement | 70 000 | 35 000 | 3 500 | 31 500 |
| Eaux pluviales | 105 000 | 52 500 | 5 250 | 47 250 |
| Eau - défense incendie | 50 000 | 25 000 | 2 500 | 22 500 |
| Acquisitions espaces naturels, milieux humides | 140 000 | 70 000 | 7 000 | 63 000 |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| TOTAL | 800 000 | 400 000 | **40 000 (5 %)** | 360 000 |

Il s'agira essentiellement de financer les dépenses liées à la scénographie de la Maison de Site, aux portes d'entrées paysagères et aux sentiers thématiques correspondants, aux travaux inhérents à l'amélioration de la qualité de l'eau de la Loire en tête de bassin (assainissement, eaux pluviales), aux acquisitions foncières sur ces espaces naturels et milieux humides.

Dans l'attente de la confirmation de l'intervention des autres co-financeurs sollicités, il est proposé à la Commission de réserver sa décision et indiquer qu'en toutes hypothèses le montant de subvention de l'Etablissement devrait être révisé à la baisse et *a priori* ne pas excéder 10 000 €, prioritairement en lien avec les postes de dépense : « Aménagement source authentique », « interprétation extérieure » et « muséographie maison site ».

**-Il est proposé à la commission de demander au Bureau d'approuver la délibération relative à l'attribution au Conseil Général de l'Ardèche du solde de la subvention attribuée en 2005.**

# Requalification du site des Pascals (Naussac)

## Transformation du site par l'association « Arc en ciel » en un lieu d'accueil de vacances pour personnes handicapées et leurs familles

Par courrier du 3 novembre 2010, l'association « Arc en Ciel » a sollicité l'Etablissement en manifestant son souhait de réhabiliter le patrimoine bâti du domaine des Pascals en le transformant en lieu d'accueil de vacances pour personnes handicapées et leurs familles. Les terrains et bâtiments concernés font partie du Domaine Public Fluvial (DPF) de l'Etablissement (parcelle E17, commune de Naussac).

Le projet proposé par l'association consisterait en la réalisation d'un centre de loisirs pour personnes handicapées, afin de répondre à un déficit de structures dans le département de la Lozère.

Un premier travail d'avant projet sommaire a été réalisé et précise les aménagements prévus :
- réhabilitation des trois bâtiments des Pascals (« Maison de maître », « ancienne grange » et « maison du forgeron ») et mise aux normes des établissements recevant du public (ERP), pour construction d'hébergements et d'une salle de restauration,
- création d'une piscine écologique adaptée, d'un petit port, d'un jardin d'hiver et d'un camping pour les familles des résidents.

La commission mixte du 19 novembre 2010 a été informée de ce projet et a invité les services à approfondir les échanges avec l'association.

A l'occasion d'un entretien téléphonique en date du 12 janvier 2011, l'association « Arc en ciel » a confirmé sa volonté de réaliser ce projet.

Compte tenu des premiers éléments transmis ou indiqués oralement, il est proposé à la Commission de réserver un accueil favorable à la demande de l'association pour un projet de requalification du site des Pascals (commune de Naussac) en un lieu d'accueil de loisirs à destination des personnes handicapées et de leurs familles pour un investissement total entre 2 et 3 M€. Egalement de retenir le principe de la passation d'un bail emphytéotique administratif (BEA) d'une durée ne dépassant pas 30 ans, concernant le terrain (2,5 ha) et les trois bâtiments de la parcelle E17 (commune de Naussac), en convenant des clauses classiquement appliquées à ce type de bail et a minima, des clauses particulières suivantes :
- le projet aura du voir le jour dans un délai de trois ans après la passation du BEA (dans l'hypothèse où cela ne serait pas le cas, il serait mis fin au BEA),
- le projet ne devra pas porter atteinte au bon fonctionnement de l'ouvrage et devra respecter la législation en termes de sécurité
- le projet aura reçu les autorisations nécessaires, en particulier celles d'accès à l'eau.

Enfin, afin de préparer une décision éventuelle de l'EP Loire, de convenir d'une clause de rendez-vous dans les 6 mois à compter de la transmission de la délibération. Durant cette période, l'association « Arc en ciel » devra transmettre à l'EP Loire les éléments et informations nécessaires à la prise de décision, en particulier celles relatives à la sécurité juridique des opérations envisagées.

**-Il est proposé à la commission de demander au Bureau : de donner un accueil favorable à la demande, de retenir le principe de la passation d'un bail emphytéotique administratif, de donner une période de 6 mois au porteur de projet afin d'affiner financièrement et juridiquement le projet et d'approuver la délibération correspondante**

# Point d'information sur la réalisation d'une analyse d'opportunité et de faisabilité sur le développement de deux axes : « Valorisation des plans d'eau à vocation touristique ou de loisirs du bassin de la Loire et ses affluents » et « Tourisme technique et industriel à l'échelle du bassin versant de la Loire et ses affluents »

---

Pour information, il est indiqué qu'un appel à candidatures a été lancé en 2010 dans la perspective du recrutement d'un stagiaire permettant la réalisation de l'analyse susmentionnée en objet. On trouvera ci-après les éléments figurant dans l'annonce diffusée.

Objectifs du stage :

Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité sur le développement de deux axes :

- « Valorisation des plans d'eau à vocation touristique ou de loisirs du bassin de la Loire et de ses affluents »
- « Tourisme technologique et industriel à l'échelle du bassin versant de la Loire et de ses affluents ».

Mission confiée au stagiaire :

Le stage d'une durée de 6 mois sera articulé autour des points suivants :

- recenser et analyser les initiatives et stratégies sur ces deux filières (passées, actuelles et envisagées), intégrant l'identification des acteurs et partenaires impliqués ou potentiellement intéressés
- identifier les sites et ouvrages plus particulièrement concernés sur le bassin de la Loire et de ses affluents, et en réaliser une typologie
- évaluer les retombées économiques potentielles (intégrant des éléments de quantification du retour sur investissement) d'un projet de réseau ou de circuit (pour le volet tourisme technologique et industriel);
- identifier des éléments de comparaison et/ou de référence avec des initiatives du même ordre entreprises sur d'autres fleuves ou rivières, en France comme en Europe
- préparer un projet de cahier des charges en vue de la sélection d'un prestataire spécialisé dans la conception et l'aide à l'émergence de telles démarches (réseaux et circuits touristiques).

Le dépôt des candidatures devait se faire avant le 28 janvier 2011. Dès lors, un point sera fait en séance sur les candidatures finalement reçues.

# Adhésion à « Atout France »

En lien avec le travail d'analyse d'opportunité et de faisabilité sur le développement des deux axes : « Valorisation des plans d'eau à vocation touristique ou de loisirs du bassin de la Loire et ses affluents » et « Tourisme technique et industriel à l'échelle du bassin versant de la Loire et ses affluents », il est proposé l'adhésion de l'EP Loire au GIP « Atout France ».

Dans ses missions, « Atout France » apporte notamment son expertise en ingénierie afin d'accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité des destinations. Cette action, conduite avec l'ensemble des partenaires de l'Agence comprend :

- L'appui à la définition et mise en œuvre de stratégies touristiques territoriales.
- L'expertise en montage de projets d'investissement et la recherche de partenaires exploitants ou investisseurs.
- Le pilotage d'études en ingénierie marketing ou économique, donnant lieu à de nombreuses publications et journées techniques.
- L'export de l'ingénierie publique et privée nationale sur les marchés à fort potentiel de développement.

En conséquence, Atout France pourrait apporter un appui sur la réalisation de la mission dans un premier temps, puis sur l'utilisation et l'exploitation de ce travail.

« *Atout France* » est la structure qui fait suite à « *Odit France* » sur laquelle l'Etablissement s'était appuyé pour la réalisation de l'étude sur le développement du tourisme de pêche à l'échelle du bassin de la Loire et de ses affluents.

Il est proposé à la Commission d'adhérer à « Atout France » en tant que membre associé pour un montant de cotisation n'excédant pas 1 889,68 € TTC.

**-Il est proposé à la Commission de demander au Bureau d'autoriser l'Etablissement à adhérer à « Atout France »**

# Questions diverses